

Le ministre a proposé qu'on réduise à 15c. le prix de la poudre de lait qui s'établit actuellement à 17c. On était parvenu l'an dernier à 17c. comme prix de revient d'une livre de poudre, et il me semble que puisque les frais de production augmentent, le prix aurait dû demeurer à ce niveau. Je ne crois pas que beaucoup d'industries auraient accepté une réduction, et compte tenu de l'expérience que j'ai en agriculture, je suis entièrement d'accord avec lord Boyd Orr, ancien directeur général de la FAO, qui a déclaré qu'il était difficile d'éviter des excédents en réduisant les prix car le cultivateur qui dispose de capitaux augmente sa production pour compenser la réduction de prix avec l'espoir de maintenir son revenu au même niveau. Je suis entièrement d'accord là-dessus, car lorsque je faisais de l'agriculture dans les années 30, je me suis rendu compte que pour couvrir mes frais et mes impôts, je devais produire un peu plus lorsque le prix de vente était très bas. Ces années-là, je produisais des porcs pour \$3.25. Je pense que nous devrions adopter une ligne de conduite ménageant des revenus équitables à l'agriculture. Nous pouvons enrayer nos excédents par d'autres moyens que la réduction des prix.

Dans l'industrie laitière, la situation est compliquée car le producteur de lait entier bénéficie de prix qui vont de \$4.90 à \$5.60 les cent livres, tandis que la ferme voisine, qui produit du lait à fromage, ne reçoit que \$2.40. Le cultivateur qui produit du lait pour la fabrication du beurre reçoit à peu près le même montant. J'espère que nous pourrions trouver le moyen de fixer un prix minimum garanti pour les produits du lait. Nous nous rapprocherons peut-être ainsi de la mise en commun de toutes les quantités de lait disponibles, de façon à ce que tous ceux qui s'occupent de l'industrie laitière puissent obtenir un revenu équitable. Beaucoup de ceux qui font le commerce du lait entier n'approuveraient pas ce procédé. Cependant, moi qui suis aussi producteur de lait entier, je suis convaincu que, si l'on adoptait ce genre de programme, les cultivateurs qui s'occupent de l'industrie du lait entier réaliseraient aujourd'hui davantage de bénéfices parce qu'ils n'auraient plus ces excédents qu'ils essaient de faire passer sous forme d'autres produits, causant ainsi d'autres excédents. Leur situation d'ensemble serait donc bien meilleure qu'à l'heure actuelle.

Je dirai encore un mot au sujet des cultivateurs de fruits et de légumes, parce qu'un certain nombre de personnes de ma circonscription rentrent dans cette catégorie. Des framboises vendues à vil prix sur notre marché, il y a quelques semaines, ont posé un problème. Quelques conserveries de ma région qui voulaient acheter des framboises à

cette fin avaient négocié avec les producteurs un prix de 28c. Or, j'ai reçu de ces gens il y a environ une semaine un télégramme ainsi conçu:

La conserverie donne à la Commission de vente jusqu'à midi aujourd'hui, à Brighton, pour se décider à accepter 22c. la pinte, ce qui est inférieur aux frais de production, menaçant, si on s'y refusait, d'importer le reste des baies. C'est une diminution de 13c. par rapport à l'an dernier.

On allait importer de l'État de New-York. Plutôt que de manquer l'occasion d'écouler ces baies, la Commission de vente a diminué le prix à 22c. Mais cela ne diminuera pas d'un seul cent le prix des baies ou des confitures pour le consommateur. C'est à 28c. qu'on a négocié et c'est probablement sur ce cours qu'on va se fonder pour fixer le prix de détail. D'autre part on ne saurait s'en prendre trop sérieusement aux conserveries. Ne permettons-nous pas en effet l'entrée de conserves alimentaires des États-Unis? Or, pour soutenir la concurrence, il leur faut payer les baies le moins cher possible.

Sept conserveries du comté de Prince Edward sont fermées, dans ma circonscription. Un grand nombre de personnes prétendent que si elles le sont, c'est qu'elles avaient un rendement insuffisant. Ce n'est pas le cas, au contraire. Lorsqu'elles appartenaient à la *Canadian Cannery* elles marchaient bien, mais ce n'est que quand elles ont été achetées par la *California Packers* qu'on les a immédiatement fermées et que les cultivateurs ont perdu leurs contrats. Dans chacune de ces conserveries le total des salaires atteignait \$200,000. Cela a disparu et les intéressés ne peuvent s'adresser ailleurs.

Si je comprends bien, la *Canadian Cannery* exploite aujourd'hui deux conserveries dans l'est et deux autres dans l'ouest de Toronto. Elle importe tout ce dont elle a besoin de la *California Packers*, et la plupart de nos magasins vendent aujourd'hui des produits en conserve portant la marque *Del Monte*. Voilà quelques-unes de ces choses contre lesquelles nous devons nous prémunir.

Sous le régime du gouvernement précédent, nous avons perdu nombre de privilèges parce que des concessions ont été faites à d'autres industries au détriment de l'agriculture, et c'est l'ancien gouvernement qui est responsable de l'état de choses actuel. Il est très difficile au gouvernement actuel de corriger la situation du jour au lendemain. En même temps, l'opposition critique toute hausse des barrières tarifaires. Je crois qu'il n'en tient qu'à nous tous,—que nous soyons du côté du gouvernement ou du côté de l'opposition,—d'envisager froidement le problème.